



**ACADÉMIE  
DE LYON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**IA IPR SVT**

Affaire suivie par :  
Secrétariat des IA-IPR  
Tél : 04 72 80 60 09  
Mél : [iprsvt@ac-lyon.fr](mailto:iprsvt@ac-lyon.fr)

92, rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon Cedex 07

**Inspection du Second Degré**  
Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

Lyon, le 6 septembre 2021

L'inspection pédagogique régionale  
de sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de  
sciences de la vie et de la Terre,  
sous-couvert de Mesdames et Messieurs les  
chefs d'établissement

**Objet : Lettre de rentrée**

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous espérons que les vacances ont été réellement reposantes après l'investissement hors norme dont vous avez fait preuve et nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux enseignants affectés dans notre académie. Le contexte depuis deux rentrées scolaires a mis en avant votre engagement sans faille dans l'accompagnement des élèves et dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique.

Nous profitons aussi de ce courrier pour remercier tous les enseignants que nous avons sollicités pour partager des productions, concevoir des sujets, accompagner des collègues débutants ou des étudiants. Nous remercions M. Fabien DUPUIS qui a fait fonction à nos côtés au cours de l'année 2020-21 et qui a choisi de retourner vers l'enseignement.

L'inspection pédagogique régionale de SVT est constituée de deux inspectrices, mesdames Myriam VIAL et Armelle VIALAR, accompagnées à compter de cette rentrée par M. Fabrice DESMARIS, chargé de mission d'inspection.

De septembre 2021 à juin 2022 se déroulera **l'année de la biologie** lancée par le CNRS et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ce sera l'occasion de mettre en place des actions pour valoriser les filières dans le champ des Sciences et Technologies du Vivant, de la Santé et de la Terre et mettre en lumière les enjeux actuels de la recherche en biologie pour la France et l'Europe.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans votre établissement et dans vos projets professionnels. Vous pouvez nous contacter collectivement par le biais de l'adresse générique de messagerie [iprsvt@ac-lyon.fr](mailto:iprsvt@ac-lyon.fr) ou individuellement via nos messageries professionnelles. Quant à nous, nous communiquons uniquement par vos adresses électroniques professionnelles sécurisées. La liste de diffusion Symbioses est utilisée pour les communications entre enseignants et nécessite une inscription de votre part contrairement aux autres listes. Cette inscription se fait via le site SVT de l'académie <http://svt.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?rubrique28>.

Merci de veiller à ce que tous les enseignants de SVT de l'établissement prennent connaissance de ces informations et tout particulièrement les professeurs nommés en cours d'année ou débutant dans la fonction. Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne année scolaire 2021-22 ;

**Les inspecteurs pédagogiques régionaux**

**Sylvie CHABROL**

**Myriam VIAL**

**Armelle VIALAR**

**Fabrice DESMARIS**

IPR SVT

Tél : 04 72 80 60 09

Mél : [iprsvt@ac-lyon.fr](mailto:iprsvt@ac-lyon.fr)

92 rue de Marseille, BP 7227, 69354 Lyon Cedex 07

Lyon le 6 septembre 2021

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et directeurs,  
Mesdames, Messieurs les enseignants,

Chers et chères collègues,

Cette rentrée scolaire est la dernière à laquelle je participe et je ne mènerai pas l'année à son terme. Il est temps pour moi de quitter le monde professionnel, celui de l'Education nationale.

Je tiens à vous témoigner, quel que soit votre poste en établissement, personnels de laboratoire, enseignants et chefs d'établissement, l'intérêt toujours renouvelé que j'ai eu à travailler avec vous.

L'accompagnement des jeunes collègues stagiaires ou étudiants, à quelque niveau que je l'aie conduit, a toujours été pour moi une construction unique, motivante, autant humainement que professionnellement.

Le suivi des équipes de mes secteurs d'inspection m'a permis d'aller plus loin dans la connaissance des contextes et la conception de propositions possibles adaptées, en lien avec les directeurs, principaux et proviseurs. La qualité des échanges, de l'écoute, la motivation que j'ai perçues, ont donné sens à mon travail.

Je vous remercie donc toutes et tous de l'engagement qui est le vôtre pour le dynamisme et la vitalité de la discipline et vous souhaite une poursuite de carrière motivante et riche.

Je vous présente mes salutations cordiales.

Sylvie CHABROL

# ACTUALITES DE LA RENTREE

## 1. Conseils relatifs au protocole sanitaire

La rentrée 2021 s'inscrit sur le plan sanitaire dans une perspective plus favorable que celle de 2020. Cependant le protocole sanitaire (niveau 2 au 1<sup>er</sup> septembre) évoque la question du brassage des élèves. Toutes les disciplines dont l'enseignement nécessite des salles spécialisées partagent les préconisations suivantes validées par le secrétaire général de l'académie.

### Utilisation des salles spécialisées pour les enseignements concernés

Les contraintes sanitaires actuelles nécessitent une attention particulière, afin de garantir la pérennité et la qualité des enseignements dont les élèves ont besoin, notamment après deux années scolaires contraignantes.

A partir du 2 septembre 2021, le protocole sanitaire en vigueur dans les collèges et les lycées est de niveau 2. Pour rappel, il y est indiqué d'y éviter les brassages massifs des élèves, principalement quand ces derniers ne sont pas masqués (notamment à la cantine). Néanmoins il autorise la mobilisation de tous les espaces dédiés aux enseignements, dont les salles spécialisées. Le retour à des conduites de cours dans ces espaces adaptés et équipés aux besoins des disciplines favorisera davantage la qualité des apprentissages. La désinfection des surfaces devra y être assurée plusieurs fois par jour comme cela est précisé dans le protocole (<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>).

Les enseignements centrés sur les pratiques et/ou les manipulations ne peuvent se mettre en œuvre, avec la cohérence pédagogique nécessaire, que s'ils se déroulent dans un espace adapté. L'accès aux salles spécialisées est donc à garantir pour tous les élèves, dans le respect des gestes barrière et du protocole mis en place dans chaque établissement : port du masque, désinfection régulière du matériel utilisé, aération systématique et programmée. Il est également précisé que « *Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.* »

Les IA-IPR des disciplines concernées se tiennent à la disposition des chefs d'établissement et de leurs équipes pour toute information complémentaire ou tout problème particulier lié à l'accès aux salles spécialisées.

Les inspecteurs des enseignements scientifiques, technologiques et artistiques.

## 2. Axes du travail académique

L'annexe 1 présente les points clé de la [circulaire ministérielle de rentrée](#) dont l'objectif est de souligner les axes de travail de l'année.

Au-delà des pistes que donne le cadrage ministériel de la circulaire de rentrée, nous souhaitons porter l'accent sur deux points :

### L'accompagnement des élèves au collège et au lycée

#### Le dispositif Devoirs faits (collège)

Le contexte sanitaire de ces deux dernières années scolaires a perturbé les apprentissages. Le programme Devoirs faits, en appui sur les résultats des évaluations nationales, débutera dès que possible afin que les élèves bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

Les enseignants de toutes les disciplines peuvent intervenir dans ce dispositif.

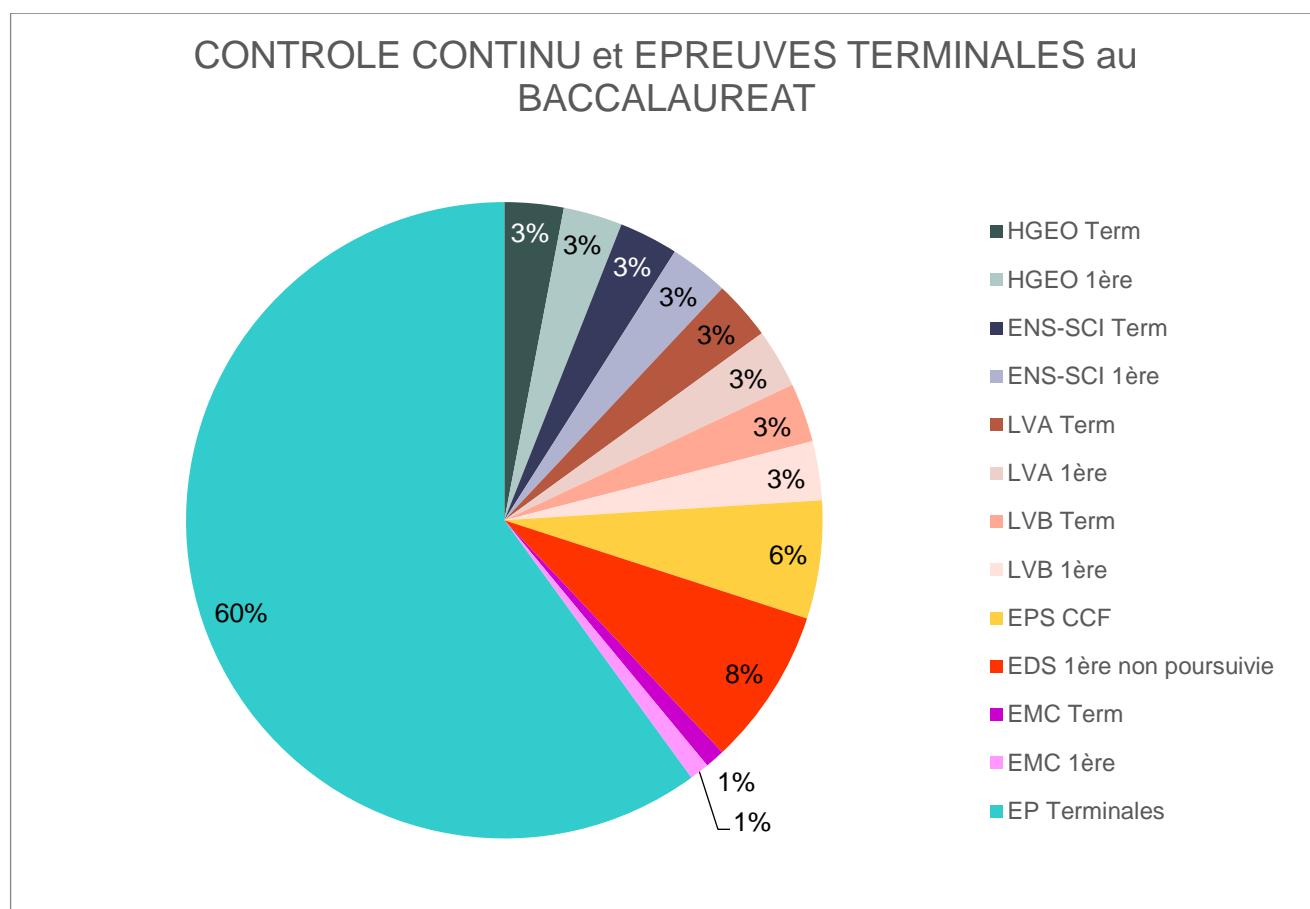
### L'accompagnement personnalisé au lycée

Les deux années scolaires précédentes ont creusé les inégalités, ce dispositif offre à tous les élèves la possibilité de combler certains retards, d'approfondir des connaissances et de construire son projet d'orientation. Les contenus en seconde sont à construire en appui des tests nationaux de positionnement.

### Le contrôle continu au lycée

Les évaluations communes sont remplacées par le contrôle continu comme l'indique l'arrêté du 27 juillet 2021 que nous vous invitons à lire très attentivement.

Les références aux textes sont indiquées en annexes de cette lettre, il est cependant possible de représenter les parts respectives des disciplines dans le contrôle continu comme ci-dessous :



Les chefs d'établissement, les inspecteurs référents des lycées et les inspecteurs disciplinaires vont proposer des travaux dans chaque lycée afin de faciliter **l'élaboration du projet d'évaluation**.

*Extrait de la note de service du 28-07-2021*

*« L'organisation du contrôle continu pour le baccalauréat général et technologique fait l'objet d'un projet d'évaluation travaillé en conseil d'enseignement, validé en conseil pédagogique et présenté au conseil d'administration dans les établissements publics d'enseignement, et élaboré dans le cadre d'une concertation au sein de l'équipe pédagogique dans les établissements privés ayant passé un contrat avec l'Etat. »*

## **Le baccalauréat 2022**

Les parties du **programme de terminale** qui ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation lors de l'épreuve de l'enseignement de spécialité sciences de la vie et de la Terre de la classe de terminale de la voie générale sont complétées comme suit (Bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021) :

- dans la thématique « La Terre, la vie et l'organisation du vivant » : la partie « L'inéluctable évolution des génomes au sein des populations » ;
- dans la thématique « À la recherche du passé géologique de notre planète » : la partie « Les traces du passé mouvementé de la Terre ».

L'épreuve du Grand oral de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2022 (voir référence des textes) présente deux évolutions principales :

- le candidat **garde à sa disposition** le support qu'il a élaboré lors de sa préparation ;
- le jury interroge le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité, **en lien avec le premier temps de l'épreuve**, qui lui-même s'adosse à ces enseignements

Pour rappel, les **épreuves finales de spécialité écrites et pratiques** se dérouleront au mois de mars 2022. Il est à noter que la part des ECE a été renforcée, portée à 5 points de la note finale sur 20.

La banque nationale de sujets des évaluations communes ainsi que les grilles d'évaluation sont des outils utiles pour l'harmonisation sur les attendus de fin d'année en termes de :

- contenus et compétences au niveau 1<sup>ère</sup> pour la spécialité SVT et 1<sup>ère</sup> et terminale pour l'enseignement scientifique, à l'échelle des établissements et des bassins ;
- manières d'évaluer au sein d'équipes élargies.

### **3. Les formations de l'année 2021-22**

Voir annexe 2.

Les rendez-vous de carrière sont des temps de bilan sur son parcours professionnel et ses perspectives d'évolution de carrière, mais aussi de retour sur les compétences acquises. Nous vous invitons à les préparer afin de valoriser votre expérience et votre engagement dans le métier. L'entretien pourra ainsi s'appuyer sur ce que vous avez choisi de mettre en avant lors de l'échange avec l'inspecteur de la discipline et le chef d'établissement. L'entretien et le compte rendu sont là aussi pour vous accompagner dans votre développement professionnel et faire des choix dans l'offre de formation proposée au plan académique de formation (PAF). En cas de congé programmé, nous vous remercions de nous prévenir afin que nous puissions programmer de manière optimale votre rendez-vous de carrière.

Les formations ouvrent avec un minimum de personnes inscrites et la campagne d'inscription aux formations à candidature individuelle du PAF fermera le **mardi 28 septembre 2021**.

### **4. La culture scientifique en SVT**

#### **La réunion des sciences de la Terre**

La Société géologique de France organise, tous les deux ans, un colloque national pour les chercheurs en géologie. Il s'accompagne depuis une trentaine d'années d'un forum destiné aux enseignants du secondaire. Cette réunion se tiendra à Lyon du 1<sup>er</sup> au 5 novembre 2021 ; les 2, 3 et 4 novembre seront consacrés au forum des enseignants. Une centaine de professeurs de SVT auront l'opportunité d'y assister, de participer aux travaux sur le terrain et de bénéficier de conférences et d'ateliers conçus au regard des nouveaux programmes en vigueur. Madame Chabrol est votre interlocutrice pour cette manifestation.

## **Le concours des olympiades académiques des géosciences (lycées)**

Un courrier indépendant vous informera des dates et des modalités du concours pour la session 2022. Nous remercions chacun et chacune pour son engagement dans ce concours, témoin de la qualité des enseignements en sciences de la Terre.

Madame Vial se tient à votre disposition pour tout renseignement, toute manifestation que vous organiseriez dans ce cadre au sein de votre lycée, ainsi que si vous souhaitez apporter votre concours à l'équipe académique mobilisée dans la préparation et le déroulé de ce concours.

## **Les olympiades de biologie (lycées)**

En 2021, trois lycées ont participé aux olympiades académiques de biologie, soit 17 élèves en plusieurs équipes. Le 18 mai dernier s'est déroulée la finale nationale des premières olympiades françaises de biologie. Vous pouvez consulter la vidéo de la remise des récompenses sur le site des olympiades (<https://olympiadesdebiologie.fr/onb/>). Vous y trouverez aussi la conférence de Marc-André Selosse "L'homme et l'évolution" accessible aux élèves et qui fait écho à différentes thèmes de nos programmes. En cette année de la Biologie (organisée sous l'impulsion du CNRS), nous vous invitons à présenter ces olympiades dès la rentrée 2021 à vos élèves de première et de terminale. Nous vous rappelons que toutes les modalités du concours sont sur le site (<https://olympiadesdebiologie.fr/onb/modalites-du-concours-national/>) mais aussi dans la FAQ du site.

Le thème choisi pour cette année est « **La communication dans le monde vivant** ». Les candidats de la première édition ont souligné l'intérêt de ce concours pour les préparer à l'épreuve du **grand oral**. Les vidéos de leur prestation sont accessibles sur le site <https://olympiadesdebiologie.fr/onb/laureats-academiques-2021-des-olympiades-nationales-de-biologie/>. Celles-ci peuvent aussi servir de base de travail des compétences orales au fil de l'année et cela dès la seconde.

Vous trouverez aussi toutes les informations <http://svt.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article610>. Madame Vialar sera votre interlocutrice sur ce dossier.

## **5. Accompagner les étudiants et les enseignants stagiaires**

La formation des étudiants préparant les concours et des enseignants stagiaires est au cœur des préoccupations de notre institution.

Le contexte de la rentrée 2021 est particulier quant aux étudiants et stagiaires qui seront en établissements. Les enseignants seront sollicités pour encadrer des étudiants ayant des statuts différents :

- Les étudiants L3 : une semaine en novembre pour les SVT ;
- Les étudiants M1 : stage d'observation en établissement, 6 semaines ;
- Les stagiaires M2 (dits M2A) : réussite au concours et fonctionnaires-stagiaires à mi-temps ;
- Les étudiants M2 : pas de présentation du concours en 2021 :
  - Statut d'étudiants alternants en contrat de droit public dits M2C : 6h par semaine en établissement, annualisables ;
  - Statut d'étudiants en stage d'observation et pratique accompagnée SOPA, en établissement pendant 12 semaines.

Nous assurons un suivi étroit des enseignants stagiaires, grâce à une relation régulière avec les tuteurs et le responsable du master MEEF.

Toute difficulté d'un enseignant stagiaire devra être signalée par le tuteur ou la tutrice afin que les remédiations nécessaires puissent être mises en place et amener à la réussite. Un accompagnement individualisé en concertation avec le responsable du master MEEF, les tuteurs, le chef d'établissement et l'inspection pédagogique régionale sera une modalité possible de l'aide aux jeunes collègues en difficultés.

Nous ne saurions trop remercier ici celles et ceux d'entre vous qui acceptent de s'impliquer dans ces différentes formes d'accueil et de tutorat. Nous savons parfaitement quel enrichissement réciproque en découle, mais aussi le travail que cela représente.

Nous nous permettons de vous rappeler que la désignation des tuteurs relève de la compétence des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux en lien avec les chefs d'établissement.

## 6. Références des textes officiels

Circulaire de rentrée 2021: [BO n°25 du 24 juin 2021](#)

### Textes généraux

- **Formation des enseignants** : référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation parus au [BO n° 30 du 25 juillet 2013](#)
- **Mission des personnels de laboratoire** : Voir [JO du 18 août 2011](#)
- **Éducation à la sexualité** : voir [BO n°33 du 13 septembre 2018](#)
- **Éducation au développement durable EDD 2030** : [BO n°31 du 29 août 2019](#)

### Le collège

- **Organisation des enseignements** au collège [BO n°27 du 2 juillet 2015](#)
- [Socle commun de connaissances de compétences et de culture](#)
- **Modifications** des programmes du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4) [BO n° 31 du 30 juillet 2020](#)
- **Devoir faits** : [vademecum eduscol](#)
- **Modalité d'attribution du diplôme national du brevet** [BO n°1 du 4 janvier 2018](#)

### Le lycée

- **Organisation et horaires** [BO n°29 du 19 juillet 2018](#)
- **Les enseignements de spécialité** [BO n°32 du 6 septembre 2018](#)
- [Les livrets scolaires](#)
- **Procédure d'orientation** en fin de classe de seconde [BO n°35 du 27 septembre 2018](#)
- **Les programmes**
  - [Seconde SVT,](#)
  - [Seconde SNT,](#)
  - [Première Enseignement Scientifique,](#)
  - [Première Spécialité SVT,](#)
  - [Terminale Enseignement scientifique](#)
  - [Terminale spécialité SVT](#)
  - [CPGE BCPST](#)
- **Evaluations au baccalauréat en 2020- 2021**
- **BO spécial n°2 du 13 février 2020**
  - [Épreuve de spécialité SVT](#)
  - [Sujets zéro épreuve de spécialité terminale](#)
  - [Grille d'évaluation exercice 1](#)
  - [Grille d'évaluation exercice 2](#)
  - [Grand oral](#)
- **Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022**
  - [BO n°30 du 29 juillet 2021](#)



## ANNEXE 1 : CIRCULAIRE DE RENTREE

### Les points clés

#### **L'École de la République, lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général**

Le travail mené par les professeurs se poursuit autour des axes suivants :

- Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire
- Donner la priorité à la lecture
- Poursuivre le redressement du niveau en mathématiques
- Parachever la réforme des lycées
- Développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de Pix
- Inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires
- Renforcer l'activité physique

#### **L'École, lieu où se construit le respect de l'autre, fondé sur les valeurs de la République et une culture humaniste**

- Mise à disposition des ressources : diffusion d'un guide sur l'idée républicaine à l'ensemble des établissements à la rentrée en complément du vade-mecum sur la laïcité
- Renforcement de l'éducation aux médias et à l'information
- Promotion des langues et cultures de l'Antiquité
- Mobilisation pour atteindre l'objectif "100 % Éducation artistique et culturelle" en 2021-2022
- Organisation d'une rentrée en musique
- Ouverture sur l'étranger à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne (PFUE 2022)
- Lutte contre toutes les formes de violences scolaires, de séparatisme ou de harcèlement
- Éducation au développement durable
- Engagement personnel et collectif encouragé et valorisé

#### **L'École, un lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la réalisation de l'École inclusive**

- Renforcer la mixité sociale des établissements
- Consolider le service public de l'École inclusive à la rentrée 2021 avec l'achèvement du déploiement des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) sur 100 % du territoire et la poursuite de la revalorisation des conditions d'exercice des AESH
- Veiller et contribuer à la santé physique et psychique des élèves

#### **L'École, un lieu fondé sur un collectif soudé**

- Valoriser et renforcer l'unité collective des équipes éducatives
- Revitaliser les projets d'école ou d'établissement
- Consolider le rôle et les conditions d'exercice des directeurs et directrices d'école
- Personnaliser les parcours et la prise en compte de chaque situation particulière grâce au dialogue et à l'esprit d'équipe



## ANNEXE 2 : FORMATIONS DU PAF

Les formations à candidature individuelle demandent une inscription de votre part via le serveur GAIA, elles doivent intervenir au plus tard le 28 septembre 2021 ; celles à public désigné font soit l'objet de la désignation d'un professeur par établissement, soit l'inscription se fait via les inspecteurs.

Intitulé de la formation	Type de candidature	Précisions sur les contenus et modalités
Nouveaux outils numériques en SVT	Individuelle	Le développement d'outils numériques ordinaires intégrant de nouvelles fonctionnalités ouvre des utilisations pédagogiques différentes. Une formation à la découverte de ces potentialités visera une diversification des pratiques.
TP SVT ET ECE	Individuelle	Ce stage a pour objectif de travailler sur la construction des compétences expérimentales des élèves dans leur parcours de formation au lycée.
Sortie géologique et travail de terrain	Individuelle	Cette formation se déroulera en partie sur le terrain. Elle permettra de découvrir ou de se réapproprier des sites d'intérêt géologique à la lumière des objectifs des programmes.
Utilisation de jeux sérieux en SVT	Individuelle	Ce stage abordera la typologie des jeux sérieux, les éléments à prendre pour la construction de ceux-ci et leur intégration dans une démarche d'apprentissage.
Immunité et évolution, questions de société	Individuelle	Le stage vise une actualisation des connaissances sur l'importance du microbiote, les modélisations des pathologies infectieuses, la vaccination et la fiabilité des études scientifiques. Les aspects sociétaux liés à ces questions seront également abordés.
Cycle de conférences SVT (sciences de la vie)	Public désigné	Nous avons souhaité offrir cinq conférences dans l'année scolaire, quatre en distanciel et une en présentiel d'une durée de deux heures chacune. Elles seront dispensées par des experts, sur des thèmes qui vous seront communiqués au moment des inscriptions en ligne. Les thèmes relèveront des champs scientifiques mais aussi pédagogiques.
Cycle de conférences SVT (sciences de la Terre)	Public désigné	
Oral et SVT	Individuelle	Ce stage fait suite à des nombreuses demandes et aux besoins repérés dans le développement des compétences orales des élèves au quotidien dans la classe, en vue de l'épreuve du grand oral. Il s'adresse à tous les enseignants de la discipline, car un continuum collège-lycée doit être établi.

Espaces classes, salle ECLA, travail collaboratif	Individuelle	L'aménagement des salles évolue, la pédagogie également. Ce stage vous met en action pour s'approprier d'autres dispositions que la seule salle en autobus.
Le végétal dans tous ses états	Individuelle	Il s'agit d'un cycle de 5 sessions de 3h autour du végétal dans les programmes de SVT. Elles donnent lieu à des points scientifiques, à la présentation de séquences et à la réalisation de manipulations. 3 sessions seront réalisées en présentiel et 2 en distanciel.
Innovation en SVT	Public désigné	Cette journée sera l'occasion de présenter des pratiques innovantes mises en œuvre dans notre discipline au sein de notre académie.
Réseaux pédagogiques d'établissements	Public désigné	Ces formations ont pour objectif de réunir des équipes issues de plusieurs établissements autour d'objets de travail, de façon à partager des analyses de pratiques, d'échanger des ressources, à donner lieu à des visites croisées, assurer des liaisons intercycles. Six réseaux seront mis en place au cours de la présente année scolaire.
Journées nationales APBG 2021	Individuelle	Thème : observer, modéliser et prévoir en sciences de la vie et de la Terre. Lieu : Paris. Pour suivre ces conférences, il convient de s'inscrire au PAF pour obtenir une autorisation d'absence, mais aussi auprès de l'APBG. Les frais de déplacement, de résidence et de restauration ne sont pas pris en charge par le rectorat.
Génomomes, génomique, bio-informatique	Individuelle	L'objectif est de découvrir et exploiter les techniques et les résultats de la génomique, au travers de la visite d'un centre de recherche puis d'ateliers d'exploitation en classe. Séquençage, analyse de séquences, PCR, banques de données.

Ce tableau ne présente que les formations liées directement aux SVT. Pour suivre des formations transversales ou interdisciplinaires, il est recommandé de faire une recherche sur ipaf avec des mots clés variés : sciences, enseignement scientifique, biologie, ...

Un groupe académique associant philosophie et sciences propose des formations autour de la question de l'esprit critique. Elles sont répertoriées ci-dessous.

Titre de la formation	Public cible	Précisions sur les contenus et modalités
Analyse de l'information, esprit critique, science (formation généraliste)	Tout encadrant scolaire du second degré : enseignants ou non, collège, lycée ou lycée professionnel.	L'accent est porté sur un outillage méthodologique généraliste et scientifique pour un tri critique de l'information.
Sciences expérimentales, valeurs de la République : esprit critique, science et citoyenneté	Enseignants collège, lycée et lycée professionnel en sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie, maths-sciences. Ouverture également aux enseignants de technologie, science et au personnel de santé.	L'objectif est d'établir des ponts entre deux les deux axes suivants : la distinction entre savoir, opinion et croyance et la connaissance et la compréhension du processus de construction du savoir scientifique.
Esprit critique en histoire géographie et sciences	Enseignants de sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie, mathématiques-sciences, histoire-géographie, français-histoire-géographie	L'objectif précédent est décliné de façon à développer la mise en pratique de la posture du citoyen qui doute, qui évalue, qui se remet en question.
L'EDD, un levier pour développer l'esprit critique	Enseignants de collège ou de lycée.	La problématique de l'EDD sera abordée comme un levier pour éduquer à l'esprit critique.
Oral et esprit critique : la pratique de l'oral pour développer l'esprit critique	Enseignants du second degré (collège, lycée) de toutes les disciplines.	Les différentes formes de la pratique de l'oral seront l'occasion de distinguer faits, preuves, opinions, préférences.
Eduquer à l'esprit critique : croire, savoir	Tous les CPE, AED, AESH et enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré, collège, LP et LGT	L'objectif est d'accompagner les élèves dans la distinction croire – savoir.

### **ANNEXE 3 : FORMATION ET CERTIFICATION DES ENSEIGNANTS**

Le développement des compétences professionnelles de tous les personnels est fondamental et abordé lors de chaque rendez-vous de carrière. Cela se traduit par la possibilité, pour les enseignants, de se former et/ou de se certifier dans de très nombreux domaines :

- La liste de formations proposées au plan académique de formation en SVT qui couvrent de multiples domaines est fournie en annexe 2 de cette lettre de rentrée ;
- Nous vous précisons les évolutions à prendre en compte concernant les certifications accessibles aux enseignants :
  - Le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive (CAPPEI ; décret n°2017-169 du 10 février 2017), s'adresse aux enseignants des premier et second degrés exerçant en milieu ordinaire ou dans le secteur médico-social. Il vise au travers de 300 heures de formation, à préparer les enseignants à mieux accueillir les élèves en situation de handicap. Il donne lieu à une évaluation par un jury, il nécessite un poste en établissement spécialisé.
  - Le certificat professionnel en matière de lutte contre le décrochage scolaire atteste de la qualification des personnels appelés à participer aux missions mises en place dans les services académiques et départementaux, dans les établissements du second degré pour **prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes qui bénéficient du droit au retour en formation initiale (décret n° 2017-791 du 5 mai 2017 paru au BO n°23 du 29 juin 2017).**
  - Les certifications complémentaires en langues vivantes étrangères  
L'académie compte, dans notre académie, des professeurs enseignant en quatre langues cibles, anglais, italien, allemand et espagnol. Nous encourageons tous ceux d'entre vous qui possèdent des compétences dans une langue vivante étrangère (niveau C1 du CECRL) à présenter l'examen de certification complémentaire. Une formation est prévue pour la langue-cible anglais Elle peut au cas par cas être élargie aux autres langues cibles.
  - Des préparations aux concours internes (agrégation interne de sciences de la vie, sciences de la Terre et de l'Univers et CAPES interne de sciences de la vie et de la Terre) sont proposées dans l'académie de Lyon aux enseignants qui souhaitent faire évoluer leur carrière par le biais de cette démarche exigeante, mais particulièrement enrichissante.